

Pétrole et gaz

la différence entre le prix canadien et celui de Chicago et visera à protéger les consommateurs canadiens contre les hausses de prix aux États-Unis. Il y a pénurie de pétrole dans ce pays, mais il n'est pas nécessaire que nous en connaissions une aussi. Le ministre se propose d'augmenter le prix en décembre. Je suppose que la mesure législative lui donnera l'autorisation nécessaire pour majorer les prix quand la différence augmentera et les réduire quand elle diminuera.

En écoutant le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) se plaindre de cette taxe à l'exportation, je me suis demandé combien de gens se rendent compte que sans elle les compagnies de pétrole au pays auraient réalisé 185 millions de dollars de plus par année en obtenant 40 c. de plus le baril à Chicago que le prix auquel elles l'achetaient au Canada et que le gouvernement de l'Alberta, qui s'est fortement opposé à cette taxe d'exportation, n'aurait pas touché cinq cents de ces 185 millions.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): C'est là que le député se trompe. Le gouvernement aurait reçu des redevances.

M. Douglas: Bien que le premier ministre de l'Alberta dise que cela a coûté 300 millions de dollars par an à l'Alberta, puis-je vous rappeler, monsieur l'Orateur, que l'Alberta ne perd en réalité que 60 millions. J'appuie l'idée que le gouvernement fédéral doit rembourser entièrement cette province et rendre la taxe à l'exportation aux provinces productrices. Ce que le premier ministre de l'Alberta ne dit pas, c'est que 240 millions sont allés aux compagnies pétrolières. Si on avait permis aux compagnies pétrolières d'augmenter de 40c. le baril le prix du pétrole consommé à l'intérieur du pays, les consommateurs canadiens auraient payé 72 millions en plus par an.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): C'est de la folie. Le député a absolument tort.

M. Douglas: C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, nous sommes en faveur du maintien de la taxe à l'exportation afin de protéger les consommateurs canadiens contre les hausses de prix. Le ministre a dit en outre que le gouvernement est prêt à examiner les demandes d'augmentation du prix du mazout de chauffage. Cela s'appliquerait à l'ouest de la vallée de l'Outaouais. Le gouvernement l'envisagerait a dit le ministre, afin de contre-balancer la tendance de ces approvisionnements à sortir de la région. J'espère que le ministre expliquera cela au cours de la période des questions.

Ainsi, je me demande bien comment les approvisionnements de mazout de chauffage pourraient sortir de Colombie-Britannique, à moins que le gouvernement ne permette à cette province de l'exporter aux États-Unis. Je me demande bien comment ces combustibles pourraient sortir des Prairies. Il pourrait y avoir un mouvement d'exportation en Ontario, mais je soulignerai qu'à l'ouest de la vallée de l'Outaouais, et certainement dans la plus grande partie de la province, il est possible d'obtenir tout le pétrole brut de l'Ouest dont on a besoin; les habitants de cette région peuvent obtenir tout le mazout de chauffage dont ils ont besoin. C'est pourquoi, je pense que la permission accordée aux compagnies pétrolières d'augmenter le prix du mazout de chauffage à l'ouest de la vallée de l'Outaouais est absolument injustifiée.

Passons à une autre question. Les deux principaux problèmes de l'Est du Canada portent sur l'assurance d'une certaine protection contre l'inflation et, deuxièmement, sur la continuité de l'approvisionnement. Je signale que le ministre n'a proposé aucune solution. Il se contente de

déclarer qu'il est prêt à laisser les sociétés pétrolières augmenter le prix à la consommation et cette hausse doit correspondre à l'augmentation réelle du prix que ces compagnies doivent payer pour du pétrole brut. Certes, à mesure que le prix du pétrole vénézuélien augmentera, le consommateur de l'Est du Canada devra payer l'huile bien plus cher cet hiver.

Pour ce qui est de la continuité de l'approvisionnement, le ministre n'a rien à proposer. Il a tout simplement dit que le gouvernement continuera d'observer cette situation de près. Cela va certainement rassurer ceux qui s'inquiètent d'une pénurie cet hiver. Il va aussi créer un comité technique consultatif qui étudiera l'offre et la demande de pétrole. Selon le ministre, ce comité sera chargé, entre autres, de l'informer des perspectives dans ce domaine. Je soutiens que le meilleur conseil qu'il pourra donner aux Canadiens sera: «Sortez vos sous-vêtements de flanelle rouge.»

M. Macdonald (Rosedale): Vos Stanfields.

● (2040)

M. Douglas: Nous devrions certainement régler ce problème de la protection des prix et de la continuité de l'approvisionnement du point de vue canadien. Notre parti a insisté auprès du ministre pour que soit créée une société nationale des pétroles dont l'un des buts serait de faire office de seul acheteur et vendeur de pétrole au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Elle conclurait des accords bilatéraux avec les pays producteurs de pétrole. Elle achèterait le pétrole intérieur. Elle distribuerait et attribuerait ce pétrole. Une telle société pourrait mettre les ressources pétrolières en commun et normaliser les prix afin que les Canadiens qui utilisent le pétrole, qu'il soit du Moyen-Orient, du Venezuela ou de l'Ouest du Canada, ne paient pas le même prix, mais un prix de base normalisé plus le coût du transport. Voilà le genre de politique que nous devrions avoir. Il est significatif que dans un communiqué dont le ministre a saisi le cabinet aux alentours du 10 ou du 12 avril, son propre ministère proposait de créer une telle société nationale des pétroles. Lorsque le rapport de l'Office national de l'énergie a été publié, il a été décortiqué et atténué. Il donnait la liste des avantages et de trois fois plus d'inconvénients.

Des fonctionnaires de son ministère, l'Office national de l'énergie, ainsi que dans une large mesure le ministre lui-même, reconnaissent, j'en suis sûr, la nécessité de créer une société nationale des pétroles pour mettre en commun les ressources pétrolières dont disposent les Canadiens, qu'elles soient intérieures ou importées, afin que l'approvisionnement soit normalisé et sa continuité garantie. Je crois bien que la raison pour laquelle nous avons dû attendre toute la journée au lieu d'apprendre la nouvelle à 2 heures ou à 5 heures cet après-midi est que le ministre insistait pour obtenir la création d'une société nationale des pétroles. J'ai l'impression que les croulants de son ministère l'ont écrasé.

Des voix: Bravo!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Ils sont comme les grands hommes de la Saskatchewan. Vous avez perdu l'industrie du pétrole.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie.